

Suite à l'ANI du 11 janvier 2013
SECURISATION DE L'EMPLOI
Comment se préparer aux changements ?

De 9h00 à 18h00 (Accueil café dès 8h30)

Jeudi 4 avril 2013

La Maison de l'Amérique Latine
217 boulevard Saint-Germain, Paris 7^{ème}

9h00-9h15

Ouverture

Les points clés de l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013

- Des sujets très variés
- Une transposition législative délicate
- Les points renvoyés à la négociation

Avec l'intervention de : Jean-Emmanuel RAY, professeur à l'université de Paris I-Sorbonne et à Sciences Po Paris,

9h15-10h45

I. De nouveaux outils de flexibilité à disposition des entreprises

- Mobilités : tout bouge !
 - Mobilités internes : un nouveau pouvoir de réorganisation pour l'entreprise
Un dispositif négocié. Quelles sont les limites ?
 - Mobilité volontaire externe : une nouvelle forme de prêt de main d'œuvre ?
 - Que devient la jurisprudence ?
- Activité partielle : où en est-on ?
- Accords de maintien de l'emploi : quel encadrement ?
 - Quelle marge de manœuvre pour l'entreprise ?
 - Une pratique réellement sécurisée ?
 - Quels « garde-fous » pour le salarié ? Que se passe-t-il en cas de refus individuel ?
 - Conformité à la convention 158 de l'OIT ? Quid du contrôle du juge ?

Avec les interventions de : Franck MOREL, avocat associé, cabinet Barthélémy, Elisabeth LAHERRE, avocat associé, Cabinet Coblençe & Associés, Nicolas de SEVIN, avocat associé, CMS Bureau Francis Lefebvre, Jean-Emmanuel RAY

11h00-12h30

II. Relations avec les IRP : un renforcement des informations fournies

- Création d'une base unique de données : une source d'information exclusive ?
 - Une nouvelle méthode de consultation des IRP sur la stratégie de l'entreprise
 - Qui est concerné ?
 - Dans quels délais ?
- Recours aux expertises du CE : un tour de visse donné ?
 - Coûts, durée et financement de l'expertise : les nouveautés
 - Impact des délais préfix
- Vers la création d'une expertise unique du CHSCT
- Reprise de site : le CE, nouvel acteur ou spectateur ?
- Effets de seuil : les points de vigilance

Avec les interventions de : Nicolas de SEVIN, avocat associé, CMS Bureau Francis Lefebvre, Hervé TOURNIQUET, avocat au barreau des Hauts-de-Seine, Jean-Emmanuel RAY

La journée sera animée par Aude COURMONT, chef du service Actualités, Liaisons sociales Quotidien

ACTUALITE

Suite à l'ANI du 11 janvier 2013

SECURISATION DE L'EMPLOI

Comment se préparer aux changements ?

De 9h00 à 18h00 (Accueil café dès 8h30)

Judi 4 avril 2013

La Maison de l'Amérique Latine

217 boulevard Saint-Germain, Paris 7^{ème}

14h00-15h30

III. Licenciements collectifs, PSE : les bouleversements annoncés

- **PSE : l'alternative négociation/homologation**
 - Accord collectif majoritaire : des accords de méthode « deuxième génération »
 - Homologation : le retour de l'Administration
Le champ de contrôle. Direccte, IRP : les délais sont-ils tenables ?
 - Ordre des licenciements : les compétences professionnelles... oui mais...
Les limites posées par le juge
- **Diminution des risques judiciaires**
 - Conciliation prud'homale : l'institution d'un barème d'indemnisation forfaitaire
Quid en cas d'échec de la conciliation ? Impact sur les jugements eux-mêmes ?
 - La réduction des délais de prescription

Avec les interventions de : Yasmine TARASEWICZ, avocat associé, cabinet Proskauer, Pascal LAGOUTTE, avocat associé, Capstan Avocats, Hervé TOURNIQUET, avocat au barreau des Hauts-de-Seine, Jean-Emmanuel RAY

15h45-17h15

IV. De nouvelles obligations pour l'employeur

- **Généralisation de la couverture complémentaire des frais de santé et portabilité des garanties de prévoyance**
 - Comment anticiper la généralisation de la couverture santé avant le 1^{er} janvier 2016 ?
 - Quelles conséquences de la remise en cause des clauses de désignation ?
 - Va-t-on vers une généralisation des dispositifs en matière de prévoyance « lourde » ?
 - Comment mettre en place la nouvelle obligation de financement mutualisé des garanties ?
- **Formation**
 - Compte personnel de formation : un relooking du DIF ?
 - Le retour en force de la GPEC
La prise en compte des parcours professionnels, GPEC et plan de formation : adopter une vision d'ensemble. De nouvelles obligations envers les sous-traitants
 - Le point sur les autres dispositifs : CIF CDD, CSP expérimental, POE...
- **Travail à temps partiel : demain, 24h garanties par semaine ?**
 - Quelle échéance pour se mettre en conformité ?
 - Majoration des heures complémentaires : les nouveautés
 - Le « complément d'heures » : le point sur le nouveau dispositif
- **Taxation des contrats courts : les règles au 1^{er} juillet 2013**

Avec les interventions de : David RIGAUD, avocat associé, Rigaud Avocats, Jean-Pierre WILLEMS, consultant en RH et expert en droit de la FPC, cabinet Willems Consultant, Jean-Emmanuel RAY

17h15-18h00

V. Conclusion : vers quelle transposition législative ?

Jean-Denis COMBEXELLE, directeur général du Travail, Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social